

Édition spéciale

Supplément à Impac - Journal des Travailleurs des Industries du Livre, du Papier et de la Communication CGT

Commission paritaire 0710S07535

Le patronat sur le sentier de la guerre

Les patrons de la presse écrite, qui la dirigent sans partage, l'ont conduite là où elle est : des quotidiens parisiens malades de leur inertie, des quotidiens régionaux endormis sur leur monopole territorial, concurrencés par une information Internet en plein boom.



Pas de quoi pavoiser !

Les patrons de presse espéraient des états généraux qu'ils donnent le coup d'envoi du libéralisme généralisé. Ils n'en sortent qu'à moitié confortés. Sarkozy ne les renie pas quand ils veulent infliger à la presse une rentabilité à tout crin. Mais le président leur renvoie la balle : à eux de prendre des initiatives éditoriales et... de négocier.

Un peu ébranlés et dépités, les patrons préparent des conflits.

Leur propagande ? Presque tous les journaux reprennent le même bobard patronal : les coûts de production en France seraient de 30 à 40 % plus chers. Démonstration, preuve ? Rien... Le mensonge mille fois répété sert à suggérer que les effectifs de la presse sont de 30 à 40 % en trop.

La plupart des patrons font sauter des mines en même temps : imprimerie et capitalisation du *Monde*, plans d'effectifs (*Libération*), restructurations (groupe Ebra)... Et comme l'exige *le Figaro* (24 janvier), ils veulent présenter l'addition de leurs plans d'économies à l'Etat.

L'avenir de la presse papier, la presse numérique ? Pour les bailleurs de fonds et leurs patrons de presse, seul compterait le retour sur investissement.

La défense de la presse écrite, son avenir numérique, le sort du pluralisme et de la démocratie de l'information ? Ils dépendent de la capacité des salariés à imposer une négociation nationale, sur toutes les questions sociales en particulier. Sarkozy ne l'a pas écartée, les patrons manœuvrent... À nous, tous ensemble de l'imposer.

Ce qui suit résume les positions de la Filpac CGT. ■



PRESSE, EMPLOIS ET COMPÉTENCES

Pour des négociations nationales de branche

Le président a clôturé les états généraux de la presse, vendredi 23 janvier, en formulant une promesse de dons de 600 millions d'euros aux éditeurs, pour « sauver la presse écrite » et en laissant trois ans pour la moderniser, soit le temps légal pour établir une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Pour la Filpac CGT, les fonds publics ne doivent pas être détournés pour ne financer que des plans dits sociaux ! Ils doivent permettre l'investissement sur le long terme dans la branche, l'établissement et la signature d'un contrat social nouveau.

Sièges éditoriaux

Pour les états généraux comme pour Sarkozy, l'emploi reste le parent pauvre de la presse. Ayant botté en touche à propos des questions comme toute marginale des chartes déontologiques et des droits d'auteur, les états généraux de la presse écrite et le président de la république ont fait totalement l'impasse sur la question de l'emploi.

Sans même parler des emplois particulièrement menacés des employés administratifs ou commerciaux, nos grands stratèges n'ont pas soufflé mot sur la précarité record qui sévit de plus en plus dans le métier de journaliste, ni sur les risques accrus du fait des évolutions techniques (« révolution numérique ») et des résultats économiques catastrophiques de presque tous les titres... Quant au sort inadmissible des milliers de « correspondants locaux de presse », on se demande si ceux-ci existent seulement...

- **Toutes les questions de formation, d'évolution professionnelle, de qualifications et de statuts doivent être mises ouvertement sur la table, afin d'éviter le pire.**

Imprimeries : 30-40 % et tout est dit ?

Les éditorialistes de la presse écrite (ceux de *La Tribune* en tête de la croisade) soutiennent presque tous qu'une facture de coûts d'impression, de 30 à 40 % plus haute que la « norme européenne », serait à payer. Et de suggérer que ces 30-40 % représentent autant d'emplois à supprimer, car ils mettraient en péril la filière tout entière. Ce que Sarkozy a laissé entendre par une petite phrase soigneusement improvisée devant les caméras de télé.

Quel monde de l'information sort-il donc de ces états généraux ? D'un côté, il est question de déontologie. De l'autre, en toute indépendance bien sûr, les directions des rédactions font chorus avec les patrons de presse. Exonérées de toute démonstration, elles reprennent le dogme patronal chimiquement pur : c'est 30-40 % en trop, point final.

Cela n'a jamais été démontré pendant les états généraux. Bien plus, l'Inspection générale des finances a rendu pendant les travaux un rapport (novembre 2008) qui démontre l'inverse : le coût de l'impression et de la distribution n'est pas

supérieur en France qu'en Suède, en Allemagne, en Grande-Bretagne ou en Espagne.

Propagande ! Les patrons sont obsédés par les plans de licenciement, comme au *Monde*.

Une négociation nationale de branche est indispensable pour émanciper l'emploi de presse de l'arbitraire des libéraux :

- **la modernisation des imprimeries de presse est urgente.** La presse fait face à une baisse de pagination et de tirage, impliquant une trop faible utilisation de ses moyens d'impression. La charge de travail existe, mais elle échappe aux imprimeurs de presse, faute de matériel adapté ;
- **une vraie réforme des métiers des imprimeurs de presse,** souhaitée la Filpac CGT, est nécessaire. Elle suppose l'intégration de la charge de travail à récupérer afin de faire tourner le parc machines existant à plein. La discussion réelle et sérieuse doit avoir lieu sur un éventuel sureffectif constaté paritairement. Au cas où il serait constaté, **personne ne doit être laissé pour compte !** Doivent intervenir des reclassements des salariés des imprimeries dans la branche, y compris dans les sièges éditoriaux, des actions de formation avec obligation de résultat, accompagnement et suivi ;
- il s'agit bien d'une véritable gestion prévisionnelle des emplois et des compétences à l'échelle de la branche, afin de sécuriser les parcours professionnels.

Distribution

Nicolas Sarkozy a récusé l'argument d'un coût trop important de la distribution de la presse en France. Il a pourtant insisté, sans aucun argument, sur son « inefficacité ». Il gèle pour un an les accords presse-Poste signés en juillet 2008. Et s'il affirme que « le diffuseur doit être au centre du système de distribution », le président ne fait aucune référence au réseau des dépositaires, si ce n'est de manière indirecte. **Mission est donnée à Arnaud de Puyfontaine de « contourner » la loi Bichet.** Comment ?

Six mois sont donnés pour mutualiser les réseaux de vente des Messageries de presse et ceux de la presse quotidienne régionale. La PQR doit mettre son réseau à la disposition de la presse quotidienne nationale et donner la possibilité aux éditeurs d'éviter le recours unique au réseau des messageries de presse, si ses offres ne correspondent pas aux propositions commerciales des éditeurs...

Avec ces deux mesures annoncées, il n'y aura pas besoin de légiférer pour revoir la loi Bichet : elle ne tardera



pas à disparaître d'elle-même, ce qui entraînerait la disparition du rôle d'opérateur des NMPP.

D'ailleurs Sarkozy annonce la dissolution du Conseil des messageries de presse (CSMP) et la création d'une « instance nouvelle avec une composition nouvelle et un rôle nouveau ». Pas plus de précision sur toutes ces nouveautés, même s'il souhaite que cette instance préserve une distribution qui favorise le pluralisme tout en garantissant les conditions de la concurrence. Charge au président de la Haute Autorité de la concurrence de faire des propositions pour la mise en place de cette instance qui devra ménager la chèvre et le chou...

C'est pourquoi la Filpac CGT rappelle ses priorités.

- Les aménagements de la loi Bichet ne doivent pas liquider son esprit : pluralisme, liberté de distribution pour tous et péréquation solidaire des coûts.
- Les NMPP et les MLP doivent continuer de jouer leur rôle central d'opérateurs de la distribution de la presse.
- Si les kiosquiers doivent bien être aidés, leur laisser la liberté de décider eux-mêmes des titres à mettre en vente reviendrait à remettre en cause la liberté pour un titre d'être distribué en tous points du territoire.
- Une convention collective nationale du « niveau 2 » doit être négociée pour les salariés des dépositaires.
- La réforme de la distribution de la presse ne peut se faire sans la négociation du nouveau « contrat social » attendue par Sarkozy.
- De plus, pour restaurer le paritarisme traditionnel du secteur, les organisations syndicales doivent être représentées au sein de l'instance qui remplacera le conseil supérieur des messageries de presse (CSMP). Cette instance devra gérer la distribution de la presse dans son ensemble, portage compris.
- Il est urgent de modifier le statut de vendeur porteur colporteur (VPC), en utilisant les sommes allouées par l'Etat à l'amélioration des conditions de travail et de rémunération des porteurs de presse. La convention collective signée par les syndicats et le GREP doit être mise en œuvre. ■